

L'AMÉNAGEMENT RURAL

L'ARDA—LES MESURES CONSÉCUTIVES À UN
RAPPORT SUR LE NORD DE LA
NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Forêts et du Développement rural. Comme le ministre semble disposé à déposer des rapports aujourd'hui mettra-t-il maintenant à la disposition des intéressés celui de l'équipe spécialisée de l'ARDA sur les neuf comtés du Nord en Nouvelle-Écosse?

[Français]

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons pris des dispositions pour faire imprimer le sommaire du rapport, et nous le distribuerons aux députés aussitôt que nous l'aurons.

[Traduction]

LES FORÊTS

LES STIMULANTS AU RENDEMENT
DES ESSENCES FORESTIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'aimerais viser une autre cible et poser ma question au ministre des Forêts et du Développement rural, afin d'accorder un peu de répit au ministre accompli de l'Agriculture. Ma question découle d'une déclaration du forestier en chef de la MacMillan-Bloedel Ltd., l'un des grands établissements de produits forestiers au Canada. Le ministre partage-t-il l'inquiétude de ce forestier qui pense que, dans quelques années, l'offre de bois tendres ne répondra plus aux exigences du marché? Si oui, dirait-il à la Chambre si le gouvernement songe...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député que la question est irrecevable. Il demande au ministre s'il partage l'inquiétude du représentant d'une industrie, un particulier somme toute, ce qui rend sa question irrecevable.

M. Barnett: Puis-je tout au moins poser la partie essentielle de ma question en demandant au ministre si le gouvernement envisage de prendre des mesures quelconques afin d'accroître la productivité de nos terres forestières.

M. l'Orateur: A l'ordre. La réponse à la question du député ne devrait être donnée pendant la période réservée aux motions.

[M. l'Orateur.]

LES SPORTS

LE SKI—LA COMMANDITE D'UNE ÉPREUVE
PAR UN FABRICANT DE CIGARETTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je sais que son ministère accorde des fonds pour instruire le public sur les méfaits de la cigarette et encourager le ski au Canada. Cela dit, sait-il qu'une importante association de ski a accepté ce mois-ci qu'une grande épreuve de ski ait lieu sous le patronage d'un fabricant de cigarettes, et dans l'affirmative...

M. l'Orateur: A l'ordre. Sans doute s'agit-il là d'une question qui pourrait être débattue au moment de l'ajournement, ce soir ou la semaine prochaine.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—RUMEURS DE MAJORATION
DES FRAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence inévitable et compréhensible du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je veux poser une question à son secrétaire parlementaire. Vu l'intérêt soutenu—c'est presque de la fascination—que le ministre porte aux coûts de construction des ouvrages sur le Columbia, le gouvernement de la Colombie-Britannique a-t-il tenu jusqu'ici le ministre au courant de ces coûts?

[Français]

M. Gérard Pelletier (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je prends note de cette question que je signalerai à l'attention de l'honorable ministre.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Tardif.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides. Lorsque le comité a levé la séance le mercredi 20 mars le crédit 6c du ministère de la Production de défense était à l'étude.

PRODUCTION DE DÉFENSE

6c. Remboursement à la Caisse renouvelable de la Production de défense établie en vertu de l'article 16 (1) de la loi sur la production de défense pour les pertes subies dans l'exploitation de la fonderie de magnésium de Haley (Ont.) appartenant à la Couronne, antérieurement à sa vente en décembre 1967, \$480,000.